

**Braccio, Nadia**

---

**De:** Jacques Hébert [jacqueshebert3@gmail.com]  
**Envoyé:** 29 novembre 2016 11:19  
**À:** Greffe  
**Objet:** Observations en lien avec le Dossier R-3964-2016

Saint-Jérôme, 29 novembre 2016

a/s Madame Véronique Dubois

**Objet : Observations en lien avec le Dossier R-3964-2016**

J'ai pu conserver mes compteurs mécaniques à mon domicile et aussi à ma bâtisse qui abrite ma clinique d'acupuncture. Et je veux les conserver. C'est non négociable.

Je soupçonne que je suis sensible aux CEM et que je pourrais devenir électrohypersensible si je me retrouvais, de façon chronique, dans un environnement hostile. J'ai déjà pu noter des signes positifs (céphalées anormales) à quelques reprises lorsque j'avais utilisé un téléphone intelligent. Je ne possède pas de téléphone intelligent et tous mes ordinateurs sont câblés autant à mon domicile qu'à ma clinique.

J'ai épluché de nombreuses recherches scientifiques sérieuses et, pour moi, le constat est clair : le principe de précaution doit prévaloir en ce qui concerne les compteurs électroniques non communicants.

Je demande donc que l'inventaire des 181,500 compteurs mécaniques actuellement dans les entrepôts d'Hydro-Québec soit conservé. Je suis prêt, comme dans le cas de l'option de retrait actuelle, à payer les frais reliés à une nouvelle option de retrait avec un appareil électromécanique.

Je demande que ma lettre soit ajoutée dans les Observations en lien avec le Dossier R-3964-2016 sur le site de la Régie immédiatement. Je vous autorise par la présente et de manière formelle à verser immédiatement telle quelle ma lettre d'observation au Système de dépôt électronique et à la publier sur le site internet de la Régie. Je vous prie de ne pas attendre 48 heures avant de le faire.

Jacques Hébert  
654 rue François  
Saint-Jérôme, QC, J7Z 1X3